

# NIEUL LE VIROUIL

Trimestrielle numéro : Deux

## EDITO....

Mes très chères concitoyennes, mes très chers concitoyens,

L'édition de la gazette continue, comme promis.

Au fil des présentations et actualités nous espérons tisser un lien entre nous tous, vous faire découvrir ou redécouvrir votre commune. Les sujets sont nombreux et le nombre de pages limité, nous vous réservons encore bien des choses pour les éditions à venir. Elles relateront l'avancée de nos projets pour la commune.

La crise sanitaire ne doit en rien nous freiner dans la construction de l'avenir de Nieul. Au contraire, nous devons en tirer les leçons et réinventer un développement en conséquence.

Une de nos priorités va à la revitalisation du bourg, et je sais pouvoir compter sur l'aide de la Communauté des Communes. Elle a toujours été ambitieuse, compétente et a permis un essor inespéré de la Haute Saintonge. Nous participerons ensemble au développement du territoire en rendant Nieul plus attractif en offrant plus de services aux habitants.

L'école et l'APIC doivent s'intégrer à une commune dynamique et attrayante pour de nouvelles familles et entreprises.

Le conseil des jeunes, projet qui me tenait à cœur, est initié et a vu la lumière. Je ne manquerai pas de vous informer de son implication.

Travail, déterminations et ambitions pour la commune sont d'actualité.

Très bonne lecture à tous,

Votre bien dévoué,

Christophe PAVIE

## SOMMAIRE

Mot du Maire .....	1
Compte Rendu	
Réunion du municipal.....	2
Nouveautés .....	3
Enquête trimestrielle.....	4
Ecole .....	5
Tribune libre .....	6
Tri des emballages.....	7
Numéros Utiles	
Artisans	
Petites Annonces.....	8

Directeur de la publication : Christophe PAVIE  
Rédaction Thierry MARTINI  
Patricia BIRAUD  
Jean François MARTINIERE

La cérémonie de la commémoration du 11 novembre  
se déroulera cette année à Boisredon à 10h

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique



# Compte rendu du Conseil Municipal

## Séance du 16 septembre 2020

### **PRIX DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide que le prix du repas servi à la cantine scolaire sera fixé à:

**2,20 € à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour les enfants**

**4,40 € à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour les adultes**

### **TARIF LOCATION SALLE DES FÊTES**

Suite à la réhabilitation de la salle des fêtes, M. le Maire propose que les prix de la location de la salle des fêtes soient révisés.

Après délibération le conseil municipal décide de maintenir les tarifs suivants à partir du **1<sup>er</sup> octobre 2020**

	HIVER	ETE
<i>Habitants hors commune</i>	200 €	170 €
<i>Habitant la commune</i>	150 €	120 €

**En outre, il sera demandé un chèque de caution d'un montant de 500 € ainsi qu'une attestation d'assurance**

### **DÉCISION MODIFICATIVE 1 TRAVAUX SALLE DES FÊTES ET FRAIS ÉTUDES**

*Pour tout virement de crédit (de la section fonctionnement vers l'investissement uniquement) la mairie a besoin d'une délibération.... Le conseil donne l'autorisation à ce dit virement .*

### **APURER LES FRAIS ÉTUDES : DURÉE DE L'AMORTISSEMENT**

M. le Maire expose au conseil municipal que pour les immobilisations incorporelles, les frais d'études et les frais d'insertion non suivis de réalisation et les frais de recherches et de développement, la durée d'amortissement ne peut excéder 5 ans.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

***d'amortir les frais d'étude inscrites au compte 2031 « frais d'étude » sur un an***

### **DÉLIBÉRATION POUR UN DON**

M. le Maire expose au conseil municipal un don de 100 euros a été effectué au profit de la commune.

Après délibération le conseil municipal décide d'accepter le don et l'inscrire au recette du budget 2020

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Demande pour une limitation de vitesse chemin de la bergerie**

M. le maire expose au conseil la requête reçue des habitants du lieu-dit « chez Massias » qui demande que la limitation de vitesse soit mise à 50 Km/h sur cette voie communale. « route de la Bergerie »

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'instaurer une limitation de vitesse à 50 km/h

#### **Envoi des convocations du Conseil Municipal par mail**

Considérant la volonté de la commune de poursuivre la dématérialisation des procédures communales et sa démarche de modernisation de l'administration.

*Le Conseil Municipal décide d'adopter les termes de l'attestation qui sera remplie et signée par chacun des membre du conseil municipal acceptant de recevoir de manière dématérialisée les convocations aux séances du Conseil Municipal, des Commissions Municipales et, le cas échéant, d'autre instances municipales*

#### **Conseil des jeunes**

*Première réunion le 7 octobre, 8 jeunes sont inscrits !*

# Nouveautés

## Harmonie Cantonale

L'harmonie cantonale a été créée au milieu des années 1970 à Mirambeau. C'est une association et elle exerce ses talents sur le canton de Mirambeau et un peu plus loin...

Sa présidente est Nadège Chaillou secondée par M. Henri Bossy et de M. Gérard Bonneaud.

L'harmonie se déplace pour animer les fêtes sur le canton et ailleurs. Elle participe aux « cérémonies patriotiques » lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai.....

Actuellement, elle compte environ une trentaine de musiciens.... On y joue de la clarinette, du hautbois, de la flûte traversière etc... il y a même du saxophone, des cuivres et pour parfaire le tout, un synthétiseur et enfin une batterie.

Sous l'égide de Sainte Cécile (sainte patronne des musiciens) le chef d'orchestre, M. Jordiano Mutto, renouvelle son répertoire tous les ans !

La Covid 19 a mis son grain de sel un peu partout. Avec les distanciations à respecter entre chaque pupitre, l'harmonie assure ses répétitions dans la salle des fêtes de Neul, le vendredi à partir de 20h30.

Toutefois, ces répétitions ne sont pas ouvertes au public.

Les Rôleurs Racing Team de Plassac organise

Le 14<sup>ème</sup> HAUTE SAINTONGE Classic

### Rallye historique de navigation

Le 21 novembre prochain, au départ des Antilles de Jonzac, l'association « Rôleurs Racing Team » organisera une randonnée automobile.

Cette année, ce sont des sportives de plus de 30 ans (Mini, Alpine, R5 Turbo, Porsche, Alpha Romeo....) qui sont mises à l'honneur.

Toutes ces voitures passeront par Neul le Virouil, un avis de passage sera distribué dans les boîtes aux lettres des riverains

## Association Communale de Chasse Agréée

Suite à l'assemblée générale de la chasse le 31 juillet 2020, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) a changé de main.

Nouvelle Présidente : **Mme Maïté Baudry**

L'ACCA souhaite remercier Mr Bruno Fort pour son activité de piégeage et l'ensemble des agriculteurs de la commune pour leur droit de chasse... D'autres merci sont adressés à l'association les Reinettes pour le partage de la salle des associations.

Nous pouvons toutes et tous voir l'extérieur de la Salle des Fêtes rénovée



Alors, malgré le contexte sanitaire actuel et en attendant une inauguration en bonne et due forme, nous avons souhaité vous présenter l'intérieur de votre nouvelle Salle.

Dans l'espoir qu'elle ne restera pas trop longtemps silencieuse et vous accueillera bientôt pour vos mariages, spectacles, repas et animations en tout genre.

Bonne visite en photos !

Le sas d'entrée restera ouvert en permanence afin de servir d'abri bus pour les enfants les jours de mauvais temps.



Sur votre droite en entrant, vous trouvez le comptoir équipé d'un évier et du tableau de commande d'éclairage et de chauffage.



Enfin....

La Salle et son immense espace en parquet pour danser !!!

Et son pourtour de carrelage pouvant accueillir bon nombre de tables et de chaises.

Vue de l'emplacement de l'ancienne scène

Comme vous pouvez le constater, cette dernière a disparue. Non pas à cause d'une envie particulière, mais par soucis de conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

En effet les sécurités demandées impactaient lourdement le budget rien que pour cet espace. Or la CDCHS loue des scènes amovibles et compatibles avec cette aire de spectacle.





## L'APIC fait sa rentrée

**A**u départ l'interview de l'APIC devait être carrée; Le bureau, les encadrants et leurs diplômés, les enfants accueillis et de quelle commune, le coté financier et administratif.

Au fil des questions et de la conversation, l'encadrement en présence de la directrice : Virginie AUTHIER, Virginie REVEILLAU en charge des petits et Morgan ROY responsable des grands m'ont entraîné dans leur enthousiasme et comme dit Morgan leur bienveillance.

L'APIC est le lieu qui accueille vos enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 19h, soit avant et après l'école, toute la journée les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Leur mot d'ordre : « Le bien être de vos bouts de choux. »

L'aide aux devoirs est proposée, mais jamais contrainte. Sachant qu'il s'agit de classe avec plusieurs niveaux, les bambins se retrouvent entre copains et sont bien heureux de faire leurs exercices ensemble.

Le thème général de l'année: Le monde de Disney » choisi à l'unanimité. Les grands s'investissent dans leurs rôles et ils prennent très au sérieux les répétitions. Les petits, quant à eux sont ravis d'enfiler les costumes de Fée, de princesse, de chevalier ou de pirate, Souligne Virginie REVEILLAU.

Plus sérieusement, j'en viens à poser la question sur le protocole dû à la crise sanitaire...

Le lavage des mains est

fréquent et quasi automatique et le gel hydro alcoolique trône à l'entrée et à la sortie de la salle. Seuls les adultes et encadrants portent le masque en permanence. De toute façon, Mme AUTHIER, m'indique que les minots ont moins de 11 ans et qu'il n'y a donc pas d'obligation pour eux.

La directrice concède volontiers que la charge de travail est lourde et les responsabilités sont importantes. Qu'à cela ne tienne, elles peuvent compter



sur la présence de la Présidente bénévole en la personne de Séverine MARTIN qui ne compte pas ses efforts ni ses heures pour les aider et les soutenir en prenant en charge un groupe d'enfants. Jusqu'aux parents qui s'impliquent lors des animations et mettent la main à la pâte.

Ils donnent des jeux, des jouets à l'association, fournissent à leurs enfants leurs propres feutres afin de ne pas se contaminer les uns les autres juste pour un crayon.

En les écoutant je me retrouve au pays de Peter Pan : bienveillance, écoute. Où l'enfant n'est pas un numéro mais une personne dont l'avis compte.

Où les angoisses et les peurs sont gérées afin de rassurer ceux qui en ont besoin.

**B**on.... On n'est pas non plus au pays des Bisounours et quelques ombres ternissent le tableau...

Plus gravement, Mme AUTHIER souhaiterait un espace plus grand pour l'association, mais le plus problématique pour la pérennisation de cet engage-

ment auprès de nos chérubins, c'est un manque de personnel, et comme toujours un manque cruel de fonds.

La directrice me donne un exemple : sur 10€ que coûte la garde d'un enfant les parents en moyenne déboursent 1€ de leur poche, une petite partie est versée par nos 90 familles adhérentes. Le reste vient des bons CAF, suivant le quotient familial et surtout des subventions

votées par Nieul, Guitinières et les six autres communes actuelles dont les enfants sont originaires.

Malheureusement avec la suppression des Contrats CAE les

intervenant fixes ou saisonniers coûtent plus chers. Le centre d'accueil de Mirambeau vient de fermer ses portes cette année et nous nous retrouvons avec une affluence de bambins venu de ce canton. Et de préciser que L'APIC (association périscolaire intercommunale) devient le seul point d'accueil du territoire du SICM.

Ces subventions sont au bon vouloir des communes, exemple encore, nous avons une commune qui nous verse 150€ pour un enfant, alors qu'une autre vote un budget de 500€ pour 30 enfants pris en charge, ce n'est pas équitable!

**D**es solutions simples et à portée de mains existent afin de maintenir cet accueil primordial pour les familles n'ayant d'autre solution que cette prise en charge périscolaire de qualité.

Un prix forfaitaire fixe pourrait être imposé aux communes par enfant accueilli et donc la subvention varierait en fonction du nombre de pitchouns.

À réfléchir...

Les efforts doivent être partagés pour le bien être de tous. Je ne vous explique pas le désarroi de ces 90 familles si l'APIC, par manque de moyen humains et financiers venait à fermer !

Heureusement on en n'est pas encore arrivé à cet extrême.

L'APIC accueillera encore longtemps nos enfants.

Patricia Biraud



Vous trouverez les programmes des vacances de Toussaint et avenir sur le site



Apic centre de loisirs



apic.clsh@orange.fr

Ou en téléphonant au 05.45.04.07.04



# Notre École

Nieul le Virouil, 580 âmes environ, j'ai plein de questions à poser, à savoir déjà, comment fonctionne mon école de village ?

C'est donc Mme Déborah FIZZALA, la directrice qui m'accueille ce mardi 6 octobre à 16h15 et nous prenons place dans la classe des petits.

En RPI avec Guitinières, Nieul compte 4 niveaux; Petite, Moyenne et Grande Section de maternelle sous la coupe de Mme Gaëlle GILLES, professeur des écoles soit 21 bambins.

Mme FIZZALA enseigne au Cours Préparatoire soit 16 élèves. Mais pas que, car par la mise en place du « décloisonnement », elle prend en charge les GS le matin et l'après-midi pendant la sieste des Petites Sections, c'est Mme GILLES qui retrouve ses élèves de Grande Section. Cela permet d'équilibrer les classes et apporte une certaine émulation au sein du groupe.

Deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) sont à leur côté ; Mme Christine SARDIN affectée à la classe de Mme FIZZALA et Mme Florence COMPAIN à celle de Mme GILLES. Enfin Nieul le Virouil est dotée d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) en la personne de Mme Aurore RELOT.

En résumé, notre école reçoit 37 Pitchouns pour 4 niveaux répartis en 2 classes.

Pour la majorité des enfants, ils viennent surtout du RPI Nieul/Guitinières, seules quelques exceptions venant de communes alentour sont acceptées par dérogation. Soit pour des raisons d'effectif soit pour garder une homogénéité dans les classes.

Le protocole sanitaire ayant été allégé depuis le 22 juin dernier, tous les enfants sont accueillis et heureusement car, il y a une grosse remise à niveau des maternelles dans l'apprentissage essentiel du social. Les 6 mois d'absence, pour certain, qui ont suivi le mois de mars à mal cette enseignement.

Le programme de l'année se fera autour de la nature environnante ; La vigne et le fruit de son exploitation grâce à un Papa vigneron.

Des insectes et de leur nécessité. A cet effet un élevage de coccinelles sera l'objet de cette étude. Actuellement à l'état de larve elle se muera en nymphe avant de devenir coccinelle et d'être la plus grande prédatrice des pucerons !

(Tiens, je viens d'apprendre que notre « bête à bon Dieu » passe par la chrysalide. Je ferai bien de retourner à l'école moi !)

Nous finissons notre entretien par les sorties éducatives et les divertissements ; Le 13 octobre 2020 visite du zoo de la Palmyre, sortie qui n'avait pas pu se faire l'année écoulée.

Pour les fêtes de Noël et 1er de l'an le RPI Nieul/Guitinières se réunira le mardi 15 décembre dans la salle des fêtes de Nieul le Virouil pour assister :

- \* à un spectacle « La folle vadrouille du Père Noël »
- \* un goûter
- \* le passage du Père Noël avec des cadeaux collectif pour les classes et un livre par enfant sous l'égide du SIVOS
- \* Et enfin une sortie Cinéma



## Rendez-vous avec la directrice de l'école de Nieul le Virouil.

L'Apic et la commune tiennent à remercier très chaleureusement l'auberge du Pégase (Guitinières) pour la confection et le portage des repas aux enfants de la garderie durant l'été 2020.

Le Pégase a su diversifier son activité, en effet, il fait restaurant, traiteur, c'est aussi une conserverie artisanale et elle propose également des pizzas à emporter.

Si vous voulez goûter ses produits, le Pégase est à Guitnières, au 2 Chemin de Chez l'huillier... ou appelez au 05 46 48 17 50

# Allons-nous laisser faire ça ?

Bonjour à tous et toutes,



Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nous vivons dans un bout de France encore préservé....

Pour qu'il le reste la commune a mis en place, avec le concours de la CDC et ce depuis de nombreuses années déjà des points de collectes des déchets....

Tout d'abord des déchetteries sont apparues, aussi celle de Guitinières nous intéresse vivement.... Elle est située à moins de trois kilomètres du bourg de Nieul le Virouil.

Comme dans toutes les déchetteries vous y trouverez différentes bennes et containers pour y jeter vos encombrants, déchets verts, appareillages ménagers, ferrailles en tout genre, cartons etc.... Le tri sélectif était né !

Ce tri s'est perfectionné au fil du temps...

Ainsi aujourd'hui on trouve des bacs, poubelles disséminés en tous points de la commune....

Pour vous aider à trier, un fascicule vous a été transmis en fin d'année 2019.

Des colonnes à verre sont à disposition afin d'y jeter vos bouteilles. SVP ne laissez pas vos sacs pleins au pied des colonnes, il suffit de mettre les bouteilles dans les dites colonnes.... L'employé communal est au service de la commune, pas de certains administrés ! (nuances)

Malgré tout ce dispositif, nous constatons chaque jour les incivilités de certains ! Pour vous citer quelques exemples, des chaises de bureaux démontées en haut du Virouil (déchetterie à 2000 m), un fauteuil près des bacs à la Boudaudrie (1500 m de la déchetterie), pire encore un tas d'immondices au milieu des bois entre chez Sandeau et le Virouil..... C'est déplorable !

Nous vous savons très impliqués dans la salubrité de nos lieux de vie communs, allons-nous laisser polluer notre nature par des malotrus ?

J'en appelle à la vigilance de chacun, aussi si vous êtes témoins de tels actes, je vous demande de bien vouloir faire remonter l'information à la mairie (heure, lieux et tous renseignements utiles)

La nouvelle municipalité a mis en place un outil informatique regroupant tous les services mis à votre disposition en termes de voirie, d'éclairage public, de lignes téléphoniques, de points de collectes des ordures ou encore salubrité publique.... Aussi si vous relevez quelques problèmes dans quelque domaine que ce soit, je vous invite à le signaler en mairie...

**Nous sommes tous acteurs de la qualité de vie de notre commune, préservons là !!!!**

***Tous touchés, Tous concernés, Tous Responsables !!!***



# Tous les emballages se trient



A trier dans mon sac jaune et le déposer dans le bac assorti !



Tous les flacons et bouteilles en plastique



Tous les emballages en carton et briques



Tous les papiers

Tous les emballages en métal

NOUVEAUTÉS !

## JE TRIE TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE,



Toutes les barquettes



Tous les sacs et sachets et tous les films



Tous les pots et boîtes

NOUVEAUTÉS !

## JE TRIE TOUS LES PETITS EMBALLAGES ACIERS ET ALUS,



tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium vides



toutes les houilles chauffe-plat, les boîtes en alu, les coffres et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



tous les sachets et capsules de café / thé et les poches de compote



tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canettes

Les tubes et blisters de médicaments devant être vidés avant d'être jetés !

LES SACS JAUNES SONT À RETIRER DANS VOTRE MAIRIE OU DANS LES DÉCHÈTRIÈRES DE LA HAUTE-SAINTONGE

TOUS LES EMBALLAGES NI COMPACTÉS, NI IMBRIQUÉS



SÉPARER LES OPERCULES DES EMBALLAGES



CONSERVER LES BOUCHONS VISSÉS SUR LES BOUTEILLES



PAS BESOIN DE LAVÉ LES EMBALLAGES, il suffit juste que'ils soient bien vidés !

WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/DECHETS

## Numéros Utiles

### Secours

Pompiers .....	18
Gendarmerie .....	17
SAMU .....	15
N° d'Appel Urgence en Europe .....	112
Médecin de garde (s'adresser au).....	15
Pharmacie de Garde .....	3237
Hôpital de Jonzac .....	05 46 48 75 75
Hôpital de Saintes .....	05 46 95 15 15
Centre Anti Poison Bordeaux.....	05 56 96 40 80
Femmes Violences Conjugales.....	01 40 33 80 60
Victimes ou Témoins violences conjugales .....	39 19
Enfance Maltraitée .....	119
Accueil Sans Abris - Samu social .....	115
SOS Suicides .....	01 40 50 34 34

### Aides aux Personnes

C.A.F.....	08 10 25 17 10
Pole Emploi .....	39 49
A.E.M. Mirambeau .....	05 46 49 70 16
A.D.M.R. Saint Genis de Saintonge .....	05 46 49 88 11
UNA A.S.A.D. Val de Seugne Jonzac .....	05 46 48 09 52

### Administration

Mairie de Nieul le Virouil .....	05 46 48 19 63
Ecole Primaire Nieul le Virouil .....	05 46 48 26 81

### Permanences Mairie

Lundi 14h—18h	2ème Adj.	Thierry Martini
Mardi 09h—12h	3ème Adj	Marc Mesure
Mercredi 14h—17h	Maire	Christophe Pavie
Jeudi 14h—18h	Adjoints et Maire	
Vendredi 09h—12h	1er Adj.	J.François Martinière

## Nos Richesses

### *Agriculture*

Charente Alliance (coopérative) .....05 46 48 19 67

### *Entreprise Agricoles*

Laurent Réau ..... 05 46 86 09 17 |

(Portable)..... 06 48 15 24 63 |

### *Mode*

Chantal Claessen ..... 05 46 48 22 49 |

Conseillère de mode..... 06 30 24 78 04 |

Charcott' Lingerie ..... 06 81 14 40 25 |

### *Assistante Maternelle*

Karine Moré..... 06 25 89 48 77 |

### *Décoration Intérieure*

Anne Pothet..... 05 46 48 44 98 |

### *Charpente couverture*

Claude Colombier ..... 05 46 04 83 51 |

### *Tous travaux bâtiments*

Alain Grimard..... 05 46 48 39 88 |

(Portable)..... 06 73 44 99 59 |

### *Peinture*

Pascal Portier ..... 05 46 48 19 62 |

(Portable)..... 06 71 62 08 69 |

### *Menuiserie*

Menuiserie André ..... 05 46 48 17 10 |

### *Plaisir du Palais*

EARL Baud (fraises) ..... 06 83 23 80 76 |

Le Rucher du Goribon (miel)..... 07 50 65 34 14 |

Isabelle Blanchet (miel) ..... 05 46 48 36 03 |

## PETITES ANNONCES

Recherche Barrique Usagée

s'adresser à la mairie au **05 46 48 19 63**

Le club des football de Guitinières - Nieul (ASGN) recrute de jeunes joueurs (euses) pour ses équipe de moins de 6 ans et moins de 11 ans.... Par ailleurs, elle recherche aussi des joueurs (séniors) à partir de 18 ans et des dirigeants.

Pour tous renseignements

s'adresser à **l'ASGN au 05 46 48 22 64**